



Enjeux de formation

EPREUVES	ENJEUX DE LA FORMATION
ETG (examen du code de la route)	<ul style="list-style-type: none"> - Former de futurs conducteurs au code la route - Connaitre les règles de signalisation - Savoir appréhender la route
PRATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Former des conducteurs sûrs et responsables - Savoir maîtriser le véhicule - Savoir appréhender la route - Savoir circuler dans des conditions difficiles en partageant la route - Savoir pratiquer une conduite autonome sûre et économique

Condition de passage et déroulé des épreuves

CONDITION DE PASSAGE	DEROULE
Formation AAC : 15 ans Formation B : 17 ans	<p>L'élève doit se munir de son numéro NEPH auprès de l'auto-école afin de pouvoir aller s'inscrire pour passer le code (<i>structure privée : La poste, Code'n'go, point code...</i>)</p> <p>En ce qui concerne l'examen en lui-même, l'élève est invité à répondre à 40 questions sous forme de QCM, en individuel et sur une tablette ou ordinateur. Chaque élève de la salle répond à une série de question différente. Il n'y a pas de correction à la suite de l'examen.</p>

CONDITION DE PASSAGE	DEROULE
Formation AAC - 17 ans et demi (sous réserve d'avoir 1 an de conduite accompagnée, et fait 3000 km) Formation B et CS - 18 ans	<p>Les examens pratiques sont organisés par la DDT (Direction Départementale des Territoires).</p> <p>L'auto-école inscrit les élèves à l'examen pratique, en fonction des places qui lui sont alloués, et sous réserve d'être à jour des sommes dues. Un représentant de l'auto-école est présent le jour de l'examen.</p> <p>Déroulé de l'épreuve B, AAC, CS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ L'inspecteur des permis de conduire vous demande de vous installer au poste de conduite. 2/ Il vous donnera ensuite les consignes de l'examen 3/ Vous conduirez 32 minutes (dont environ 25 minutes de conduite), en et hors agglomération.

	<p>4/ Vous devrez respecter le code de la route et les limitations de vitesse "jeune conducteur".</p> <p>5/ Il vous demandera de conduire de manière autonome pendant 5 minutes.</p> <p>6/ L'inspecteur vous demandera d'effectuer une manœuvre imposée, puis vous posera des questions de vérifications intérieures, extérieures, et de 1er secours.</p>
--	---

Communication des résultats de l'épreuve pratique : 48H00 minimum après son examen, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://resultatspermis.securite-routiere.gouv.fr/> pour aller consulter ses résultats d'épreuve pratique.